REVUE AFRICAINE

Vol. 89

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
FACULTÉ DES LETTRES (INSTITUT DE GÉOGRAPHIE). — ALGER

1945



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

se retrouve dans trois villes de la Confédération des quatre colonies : Cirta, Rusicade et Tiddis.

Au moment où nous achevons cet article, nous venons de visiter le chantier de fouilles de Tiddis, actuellement installé sur le plateau. Il semble que l'on vient de déblayer un deuxième mithréum. En effet, d'une petite nef au milieu de laquelle se trouvaient quatre bases de colonnes, un escalier de sept marches conduit à une chambre rectangulaire surélevée et orientée au Nord. A quinze mètres de ce monument s'ouvre une grotte retaillée où l'on accède également par sept marches. Entre la grotte et la salle où se trouve l'escalier on voit une citerne. Nous n'avons encore découvert, ni inscription, ni monuments figurés, mais le plan de l'édifice contenant les quatre colonnes et l'escalier de sept marches ressemble à la partie similaire du plan du Mithréum de Doura Europos [44]. Le site de Tiddis, par ses cavités naturelles, a pu inciter les fidèles de Mithra à y organiser plusieurs sanctuaires.

ANDRÉ BERTHIER,
Directeur du Musée G. Mercier.

(44) Comte du Mesnil du Buisson, *op. cit.*, p. 3.

Un texte arabe du IX[e] siècle intéressant le Fezzan [1]

Les textes qui intéressent le Fezzan dans les tout premiers siècles de l'Islam sont extrêmement rares. En voici un qui est demeuré, semble-t-il, inaperçu jusqu'à ce jour. Il est emprunté non point à un ouvrage de géographie ou d'histoire, mais à un livre célèbre et volumineux de jurisprudence, la *Mudawwana* du cadi mâlikite kairouanais Saḥnûn, mort en 854. Rappelons qu'à travers son maître égyptien Ibn al-Qâsim, Saḥnûn affirme reproduire l'enseignement de l'imam médinois Mâlik, mort en 795.

Dans un chapitre sur la *jizya*, capitation ou tribut à imposer aux non-musulmans, Saḥnûn écrit (III, 46) :

ولقد سئل مالك عن الفزازنة وهم جنس من الحبشة سئل عنهم مالك فقال لا ارى ان يقاتلوا حتى يدعوا الى الاسلام ... فان لم يجيبوا دعوا الى اعطاء الجزية وان يقروا على دينهم فان اجابوا قبل ذلك منهم . فهذا يدلك على قول مالك فى الامم كلها اذ قال فى الفزازنة انهم يدعون فكذلك الصقالبة والابر والترك وغيرهم من الاعاجم ممن ليسوا من اهل الكتاب .

« On questionna Mâlik au sujet des Fezzanais, qui sont une race d'Ethiopiens. Interrogé à leur sujet, il répondit : Je ne suis pas d'avis qu'on les combatte avant de les avoir invités à embrasser l'Islam.... S'ils n'acceptent pas, on les invite à payer la *jizya* tout en gardant leur religion ; s'ils répondent favorablement on accepte cela d'eux. Ceci vous montre l'opinion de Mâlik pour n'importe quel peuple ; car ce qu'il a dit des Fezzanais s'applique également aux Slaves, aux

(1) Communication présentée le 2 mai 1945 à l'Institut de Recherches sahariennes de l'Université d'Alger.

Avars, aux Turcs et autres non-Arabes qui ne sont pas gens des Ecritures (c'est-à-dire Juifs ou Chrétiens) ».

Ce texte attire notre attention sur deux ordres de faits : le type ethnique des Fezzanais, la date de la conquête du Fezzan par les adeptes de l'Islam.

I

Gsell, dans son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (t. I, Paris, 1913, p. 298) écrit : « Nous devons ranger parmi les Ethiopiens les Garamantes qui, à l'époque d'Hérodote comme au temps de l'Empire romain, peuplaient les oasis du Fezzan ». Et il ajoute que les Ethiopiens occupaient, dans le voisinage immédiat de la Berbérie, toutes les parties habitables du grand désert. « Plus tard », ils devaient être « asservis et partiellement refoulés par les Berbères ».

A l'appui de cette qualification des Fezzanais comme Ethiopiens dans l'antiquité, Gsell cite, en sus de quelques expressions littéraires, Solin (IIIe siècle), Isidore de Séville (mort en 636) et, moins fermement, Ptolémée (IIe siècle). Il reconnaît que Strabon (début du Ier siècle) et Denys le Périégète (IIIe ou IVe) distinguent les Fezzanais des Ethiopiens.

Un peu plus loin dans le même volume, p. 300, Gsell écrit : « Suivant Hérodote, les Garamantes allaient donner la chasse aux Ethiopiens troglodytes, probablement aux habitants du Tibesti ». Entend-il opposer les Ethiopiens-Garamantes à ces Ethiopiens troglodytes ? Ou, se laissant guider ici par Hérodote seul (Ve siècle avant l'ère chrétienne), ne songe-t-il plus à considérer les Garamantes comme Ethiopiens ? Dans son édition-traduction des passages d'Hérodote relatifs à la Libye (Alger-Paris, 1916), il ne les donne nulle part comme Ethiopiens : il se borne à les opposer de nouveau, dans son commentaire, comme fait Hérodote (pp. 20-23), aux « Ethiopiens troglodytes » (pp. 147-151, 172, 201) et, pour la fin du Ier siècle, d'après Ptolémée, à des Ethiopiens du Soudan (p. 151).

Si l'on se reporte d'ailleurs aux *Etymologies* d'Isidore de Séville, on constatera que cet auteur classe bien les Garamantes parmi les Ethiopiens dans le passage invoqué par Gsell (IX, 2, 128) ; mais qu'en deux autres endroits du même ouvrage, que Gsell n'a pas mentionnés, il semble les en distinguer : « Garamantes populi Africae prope Cyrenas inhabitantes... « Sunt autem proximi gentibus Aethiopum » (IX, 2, 125), et « Garamantis regionis caput Garama oppidum fuit. Est autem inter Cyrenensem et Aethiopiam » (XIV, 5, 13). Garama est l'actuelle Germa.

Peut-on maintenant se risquer à une interprétation chronologique ? L'hypothèse ne serait pas absurde qui consisterait à admettre qu'à l'origine de l'histoire les Fezzanais sont regardés comme des blancs distincts des Ethiopiens et qu'ils n'ont été qualifiés d'Ethiopiens que plus tard, peut-être seulement sous l'empire romain. Des géographes ou polygraphes attardés auraient perpétué ensuite, avec quelque flottement, la tradition première ; Isidore de Séville aurait recueilli à la fois l'une et l'autre données remontant à des époques différentes.

Il faut entendre certainement par Ethiopiens non point des nègres proprement dits, mais des hommes à la peau très foncée, peut-être des métis. Soit à la suite d'une brusque invasion, soit plutôt par une lente infiltration, l'antiquité aurait vu la population fezzanaise, ou une notable partie de cette population, tirer de plus en plus sur le noir. Cela s'accorderait précisément avec les conclusions prudentes auxquelles le savant italien Sergi a cru pouvoir aboutir après l'examen de nombreux squelettes exhumés dans la région de Germa, capitale ancienne du Fezzan (*Le reliquie dei Garamanti*, *Boll. R. Soc. Geogr. Ital.*, 1936, pp. 1-12) : les Garamantes étaient, dans le principe, exclusivement de race blanche eurafricaine et apparentés étroitement aux Touareg actuels, comme l'indiquent au surplus des figures rupestres du Fezzan et des mosaïques de Zliten d'époque flavienne (voir aussi *R. Soc. Geogr. Ital.*, *Il Sáhara italiano, parte prima : Fezzán e oasi di Gat*, Rome, 1937, pp. 266, 297-9) ; à l'époque romaine vivaient aussi sur leur territoire, à côté de descendants demeurés purs de ces Eurafricains, un groupe important de métis à caractères morphométriques nègres et, attesté surtout au IIIe siècle, un groupe de type franchement nègre africain.

S'il en est ainsi, notre texte de la *Mudawwana* établit une liaison avec l'antiquité, et confirme que la situation ethnique

du Fezzan au milieu du IX° siècle demeurait dans la ligne générale qu'on lui voit prendre sous l'empire romain. Saḥnûn, qui vivait à Kairouan et qui était allé en Egypte, avait sans doute là-dessus une sérieuse information. C'est seulement, semble-t-il, au siècle suivant que l'emprise des Hawwâra, rameau blanc berbère, allait faire disparaître cette qualification d'« Ethiopiens » en apportant de nouveau des éléments au teint plus clair. La conquête arabe antérieure, qui n'avait dû s'accompagner que d'une immigration infime, n'avait certainement pas modifié les caractères somatiques des Fezzanais. Ultérieurement, d'autres poussées noires et l'invasion des Arabes hilâliens ont eu une grosse influence sur le peuplement.

II

Sur la date de la première conquête musulmane, la *Mudawwana* soulève, sans le dire, une question importante, en même temps qu'elle suggère une solution.

Il est admis assez communément aujourd'hui que le premier conquérant du Fezzan, Germa comprise, a été, vers 667, 'Uqba b. Nâfi', le grand chef arabe qui a fondé Kairouan. On s'appuie surtout, pour cela, sur l'historien égyptien Ibn 'Abdalḥakam, mort en 871, que reproduisent — à moins qu'il n'y ait des sources communes — quantité d'auteurs médiévaux.

Or notre texte a bien l'air de ne situer la soumission des Fezzanais aux représentants de l'Islam qu'une centaine d'années plus tard. L'emploi souvent intemporel des formes verbales en arabe peut laisser subsister un léger doute ; mais, à moins d'indice contraire, il est normal de comprendre *an yuqâtalû* et les propositions qui suivent dans le sens du présent et de l'avenir. C'est dire que la question posée à Mâlik et sa réponse étaient fort probablement d'actualité de son temps.

Faut-il donc rejeter la tradition qui attribue à 'Uqba la conquête du Fezzan, et qui le fait d'ailleurs aller bien au delà encore dans le désert ? Sans même connaître le texte de la *Mudawwana*, un esprit averti ne peut manquer de tenir pour suspecte une pareille tradition. Songez que l'actuelle Tunisie

n'était pas encore conquise, malgré les efforts renouvelés des Arabes ; mais surtout le caractère d'épopée légendaire du récit d'Ibn 'Abdalḥakam, postérieur de deux siècles aux événements, est souligné par des traits si nets et si nombreux qu'on ne saurait voir là un document historique sur lequel il soit raisonnable de faire fond. E. Rossi a formulé déjà à ce sujet une réserve brève et justifiée (*Il Sâhara italiano, Fezzân*, p. 334).

En réalité, une fois la Tripolitaine et la Tunisie soumises, la religion musulmane a pu s'infiltrer lentement, dans la première moitié du VIII° siècle, aux abords du Fezzan et jusqu'à Zaouila par exemple. C'est d'abord, vraisemblablement, sous la forme hétérodoxe du ḫârijisme, si répandu en Afrique du Nord dans le haut moyen âge, que cette poussée se sera opérée : un chef *abâḍite* est vaincu et tué à Zaouila vers 762 par les troupes du général 'abbâside Ibn al-Aš'aṯ, envoyé expressément par al-Manṣûr pour rétablir l'ordre dans la Berbérie orientale et y asseoir l'autorité du califat (Ibn 'Idârî, *Bayân*, trad. Fagnan, Alger, 1901, I, 82). Il est tentant de rattacher à cette campagne d'Ibn al-Aš'aṯ la conquête totale du Fezzan avec sa vieille capitale Germa : c'est à cette occasion qu'on aurait agité, dans l'entourage de Mâlik, la question relative aux Fezzanais.

Qu'on ait fait honneur à 'Uqba de cette conquête, il n'y a rien là de surprenant. Quoi de plus ordinaire que de prêter à un héros, conquérant authentique, représenté comme un modèle de vertu guerrière et de rude piété, des exploits supplémentaires qu'il n'a pas accomplis ? Outre qu'on augmente ainsi sa gloire, les lieux où on le fait intervenir bénéficient de son prestige à la fois militaire et religieux. Dans le cas précis qui nous occupe, il peut y avoir eu à cela une raison de plus, d'ordre juridico-religieux, que j'ai exposée dans un travail d'ensemble, à paraître prochainement, sur la méthode et les tendances de l'œuvre d'Ibn 'Abdalḥakam.

ROBERT BRUNSCHVIG